

BREVET BLANC 1

1- L'obtention du DNB (Diplôme National du Brevet) :

L'obtention du DNB repose sur :

→ la maîtrise du socle commun (400 points) ;

→ trois épreuves obligatoires passées en fin de 3e (300 points) :

→ une épreuve écrite portant sur le français, l'histoire-géographie et l'éducation morale et civique (100 points) ;

→ une épreuve écrite portant sur les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre, les sciences physiques et la technologie (100 points) ;

→ une épreuve orale dans laquelle l'élève présente un projet travaillé dans le cadre d'un EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) ou d'un des trois parcours éducatifs (parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours avenir), permettant notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale (100 points).

2- L'épreuve écrite portant sur les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre, les sciences physiques et la technologie :

Elle dure 3 heures, est notée sur 100 points et est composée de deux parties :

→ la première partie porte sur le programme de mathématiques, dure 2 heures, est notée sur 50 points ;

→ une pause de 15 minutes ;

→ la seconde partie porte sur les programmes des Sciences de la vie et de la Terre, des sciences physiques et de la technologie, dure 1 heure, est notée sur 50 points.

3- L'épreuve écrite portant sur les mathématiques :

Le sujet est constitué de six à dix exercices indépendants.

Le candidat peut les traiter dans l'ordre qui lui convient.

Les exercices peuvent prendre appui sur des situations issues de la vie courante ou d'autres disciplines.

Les exercices peuvent prendre des formes diverses : QCM, démonstration....

Un des exercices au moins a pour objet une tâche non guidée, exigeant une prise d'initiative de la part du candidat.

L'usage de la calculatrice est autorisé.

4- Se préparer à l'épreuve écrite portant sur les mathématiques :

Afin de se préparer au brevet, les élèves passeront deux brevets blancs :

→ Brevet blanc 1 : maths + sciences physiques + technologie : décembre 2017 ;

→ Brevet blanc 2 : maths + sciences de la vie et de la terre + technologie : avril 2018.

Pour chaque brevet blanc, les professeurs de Mathématiques mettront sur le site promath à disposition des élèves une fiche de révisions ainsi que l'énoncé du brevet blanc de l'an passé, et resteront à la disposition des élèves pour toute question.